

COVID-19

politique.union@sonapresse.com

Échos Covid

Par I. I

EXCEPTION EN EUROPE : LA HONGRIE REÇOIT SES PREMIERS VACCINS DE CHINE



Photo : AFP/L'Union

Les 550 000 premières doses du vaccin chinois Sinopharm contre le Covid-19 sont arrivées hier en Hongrie, seul pays de l'Union européenne (UE) à l'avoir approuvé, a annoncé le gouvernement hongrois qui se démarque aussi par l'utilisation du Sputnik V russe. L'avion de l'État hongrois, parti la veille pour Pékin, a atterri à l'aéroport de Budapest à la mi-journée, avec à son bord des lots qui permettront de vacciner 275 000 personnes. Les autorités pharmaceutiques hongroises (OGYEI) avaient donné fin janvier leur feu vert à ce vaccin, annonçant dans le même temps une commande de 5 millions de doses.

JAPON : DÉBUT DES VACCINATIONS CIBLÉES

Le Japon a confirmé qu'il commencerait ce mercredi à administrer des vaccins contre le Covid-19, réservés dans un premier temps à un nombre réduit de personnels hospitaliers, le reste de la population devant attendre plusieurs semaines, voire plusieurs mois, à l'approche des Jeux olympiques. La vaccination sera d'abord élargie aux autres personnels de santé. Elle ne sera pas étendue aux personnes âgées avant avril au plus tôt.

CHILI : LES ENSEIGNANTS D'ABORD

Le Chili, qui a été l'un des premiers pays d'Amérique latine à lancer sa campagne de vaccination massive le 24 décembre, a commencé lundi à vacciner ses enseignants contre le Covid-19 dans le but de rouvrir les écoles du pays pour le début de l'année scolaire le 1er mars. Un total de 513 621 professeurs mais aussi personnels du secteur de l'éducation doivent recevoir le vaccin. I.I.

Gabon : le cap de 1 000 cas actifs franchi

Prissilia M. MOUITY
Libreville/Gabon

La situation épidémiologique actuelle est préoccupante. Le Gabon, qui a pu contrôler pendant plusieurs mois l'épidémie due au nouveau coronavirus, connaît une flambée des plus inquiétantes pendant cette deuxième vague. Le pays a enregistré au cours des 72 dernières heures 288 cas positifs répartis dans les provinces de l'Estuaire (224 cas positifs), de l'Ogooué-Maritime (37 nouveaux cas positifs), du Haut-Ogooué (17 nouveaux cas confirmés), du Moyen-Ogooué (deux infections), de l'Ogooué-Ivindo (7 cas positifs) et, enfin, de l'Ogooué-Lolo (1 cas testé positif). Ces nouvelles contaminations ont pour conséquence une augmentation des cas actifs qui viennent de franchir la barre des 1 000 le 15 février. On dénombre précisément 1 040 cas actifs au Gabon à cette date. Un chiffre que l'on était loin d'imaginer il y a encore quelques semaines. Notre pays comptabilisait en effet, début décembre 2020, 88 cas actifs sur l'ensemble du territoire national. Cette brusque poussée de la maladie depuis début janvier pourrait s'expliquer par la présence du variant britannique a annoncé lundi le ministre de la Santé, le Dr Guy-Patrick Obiang-Ndong. La particularité de ce variant à se propager de manière exponentielle peut être un des motifs de la virulence de cette 2e vague. Il pourrait aussi être responsable des cas de décès qui grimpent progressivement. On totalise à ce jour 75 décès dont 4 en l'espace de quatre jours. Un macabre bilan jamais enregistré lors de la première vague. Ce chiffre, bien que faible comparé au taux de guéris, reste tout de même inquiétant pour notre pays. D'autant que la courbe des décès restée stable depuis des mois est en train de prendre une inquiétante ascension. On est ainsi passé de 59 décès en novembre à 75 au 15 février 2021.



Photo : DR

Au regard de cette explosion de nouveaux cas et des décès y liés, il est impératif pour les

populations de respecter les mesures barrières. Car, le risque de contracter le virus est beaucoup

plus élevé aujourd'hui, le variant britannique étant désormais présent chez nous.

Plateforme aéroportuaire : pour un renforcement du dispositif de lutte

Line R. ALOMO
Libreville/Gabon

C'ÉTAIT bien avant que ne soit signalé, lundi dernier, le premier cas du variant anglais sur le territoire national. Le ministre des Transports, Brice Constant Paillat, a rencontré la semaine dernière dans la salle de conférences de l'Agence nationale de l'aviation civile (Anac), les acteurs (DG Anac, DG Aéroport de Libreville, opérateurs économiques, Copil...) de l'activité aéroportuaire. C'était pour réfléchir ensemble sur la riposte vigoureuse à apporter au Covid-19 sur la plateforme. Tout est parti du constat de la résurgence des cas et autres infractions (passagers avec des tests positifs et/ou expirés...) à la réglementation en vigueur. Aussi, fallait-il (re) sensibiliser les opérateurs du secteur aux mesures à mettre en place pour freiner les risques de contamina-



Photo : Lilian Mouandza

Les acteurs de la plateforme aéroportuaire réunis autour du ministre des Transports pour réfléchir aux stratégies d'amélioration de la riposte contre le Covid-19.

tion. La rencontre s'est particulièrement penchée sur les textes en vigueur, les cas d'infractions, le paiement du test Covid à l'arrivée des vols internationaux, les passagers refoulés, sans oublier toutes les questions diverses. Au terme de la réunion, il a été suggéré d'introduire quelques modifications à la réglementation en vigueur pour lui apporter souplesse et surtout réalisme. "Il y a tout ce qui concerne les personnes trans-

portées avec un test PCR positif, il faut regarder aujourd'hui si la solution unique reste de les refouler immédiatement par le prochain vol de la compagnie qui les a transportées. L'une des propositions faites par les compagnies consiste en une prise en charge locale à mettre en place plutôt que de prendre le risque de contaminer d'autres passagers à bord de l'avion", a résumé M. Paillat au terme de la rencontre.